



En date du **LUNDI 20 JUIN 2022**

BUREAU : V. Poli, D.Guerpillon ,P.Gracia, S.Rabier, R.Bretagne

ADMINISTRATEURS :R.Bernon, G.Deblache, B.Gracia, L.Micaud, F.Morillon,
G.Pierson, S.Ribotte, M.Rouanet-Labé, D.Seurin, JP.Truchy

Etaient excusés : C.Deblache, P.Gracia, B.Gracia, L.Micaud

Etaient invités :

La séance est ouverte à : 9h35

ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du CR du CA du 25 avril 2022
- 2- Point financier (Roger Bretagne)
- 3- Prévoir le lieu (club ou restaurant) et convocations pour AG du mois d'octobre
- 4- Organisation du Festival Pau-Béarn
- 5- Récompenses tickets » boisson » 4 ou 6
- 6- Quid du ménage pendant les 15 jours d'absence de Julia ?
- 7- Tour de table

1- APPROBATION DU CR DU CA DU 25 AVRIL 2022

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2- POINT FINANCIER (ROGER BRETAGNE)

A un mois de la clôture des comptes du 30 juin, la balance entre ce que nous avons dépensé et ce que nous avons encaissé est équilibrée. Cela nous permet de rembourser notre emprunt sans piocher dans nos réserves de trésorerie.

Nous avons eu une année complète sans fermeture et la fréquentation des tournois est en progression régulière. Sur les 12 derniers mois la moyenne est de 26 paires par tournoi et sur les 5 derniers (janvier à mai 2022) elle est de 29 paires par tournoi.

L'école de bridge fonctionne très bien. Elle dépasse le niveau d'avant covid.

3- **PREVOIR LE LIEU (CLUB OU RESTAURANT) ET CONVOCATIONS POUR AG DU MOIS D'OCTOBRE**

Notre Assemblée Générale se tiendra le **vendredi 7 octobre** au sein de notre club. Précédée d'un tournoi court à 14h et suivie d'un cocktail.

Nous faisons maintenant partie du Challenge de l'Adour, ce qui implique que nous devons inviter le président du Comité.

4- **ORGANISATION DU FESTIVAL DE PAU-BEARN**

Il aura lieu également dans nos locaux les **24 et 25 septembre** et les clubs de Lescar, Oloron, Montardon et Nay participeront à l'organisation. Les droits de table seront de **20€ par tournoi**.

Il y aura 90 équipes au maximum et les deux tournois seront suivis d'un cocktail.

Nous devons transmettre nos comptes au président du Comité.

5- **RECOMPENSES TICKETS « BOISSON » 4 OU 6**

De l'avis général il sera distribué 2 tickets aux premiers N/S et 2 tickets aux premiers E/O. **4**

6- **QUID DU MENAGE PENDANT LES 15 JOURS D'ABSENCE DE JULIA ?**

Julia sera absente du 11 au 22 juillet. Il faudrait trouver une personne 2h les 18 et 21 juillet. Francis Morillon prend contact avec une entreprise.

7- **TOUR DE TABLE**

- **Michèle Rouanet** : prévoit de donner des cours d'initiation de bridge à des joueurs de golf du PGC (Pau golf club) au mois de septembre et ceux-ci pourraient rejoindre les effectifs du club par la suite.

Et suggère que nous fassions un livret d'accueil qui présenterait le club avec ses responsables et une présentation du bridge. Dominique pourrait se « pencher » dessus.

- **Jean-Pierre Truchy** : Qu'en est-il des indemnités de déplacement ? Réponse de Roger Bretagne : pas d'enveloppe cette année.

Aimerait, ainsi que Francis Morillon, un « tutot » pour organiser un Howell si besoin cet été.

- **Roger Bernon** : certaines fenêtres ne ferment pas, il va voir s'il peut trouver chez le quincaillier Pourtalet une pièce afin de changer celle qui est défectueuse.

- **Danielle Seurin** : les cours devraient reprendre mi-septembre.

- **Dominique Guerpillon** : le tableau des animations du mois de juillet est complet, il faudrait s'organiser pour le mois d'août

- **Véronique Poli** : demande à J.P Truchy d'essayer de composer des équipes avec les joueurs de 3^e et 4^e série. Sachant que toutes les poules de « promotion » sont supprimées et que les sélections se feront dans les clubs.

Pourquoi ne pas proposer à l'UTLA de faire une présentation de ses activités dans nos locaux à l'issue d'un tournoi.

Prévoit un apéritif « de rentrée » le jeudi 15 septembre.

Quelques informations suite au Conseil du Comité :

- Le nouveau président élu est Mr Verdier.
- La moyenne d'âge des bridgeurs est de 74 ans.
- Le nombre de licenciés avant Covid était de 2447, il est actuellement de 2004.
- A la rentrée la cotisation club sera de 55€ la licence FFB 45€ (100€) et 190€ pour un couple.
- Le montant des compétitions devraient augmenter.

La séance se termine à 11h20

La prochaine réunion aura lieu le lundi 19 septembre 2022 à 9h30.

La Présidente
Véronique Poli

La Secrétaire
Sabine Rabier